

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Iveco/commerçants à Mont-Bouët : qui a gagné ?

**DES** vendeurs de nouveau sur leurs anciens emplacements. Iveco désormais invisible. Y a-t-il essoufflement du second cité ? Les commerçants ont-ils eu les forces de l'ordre et, partant, les autorités à l'usure ? Tentative de compréhension.

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

CE dimanche, le soleil darde ses rayons sur la cité. Au marché de Mont-Bouët, Solange, son énorme chapeau sur la tête, range son gombo en tas en toute sérénité. Il y a peu, elle faisait cette activité la peur au ventre, surveillant à tout instant du coin de l'œil la venue inopinée des forces de l'ordre commis au respect de l'interdiction pour les vendeurs d'envahir les voies principales qui desservent le marché. Prête qu'elle était à prendre ses jambes à son cou, emportant sa marchandise avec elle. Ce matin, plus besoin de prendre la fuite. "Ils ont fait des tracés au sol. Nous ne devons pas franchir la ligne rouge que tu vois au sol là".

Retour au lieu-dit La Tour. C'est le coin des vendeurs de mou-touki, la fameuse friperie ou vêtements de seconde main. Eux aussi ont réinvesti les lieux. Ils sont sereins. Sous leurs parasols, ils bavardent tranquillement. Alain, l'un d'eux, rappelle à sa collègue que son banc, où est exposé du linge pour enfants, débordé la fameuse ligne rouge. Sur le sol ou le bitume, c'est selon, justement, il y a des marquages rouges qui délimitent la zone des vendeurs de celles des voitures. Partout ailleurs dans le plus grand marché de la capitale gabonaise, c'est le retour massif des vendeurs. De tous les vendeurs. A contrario, plus d'Iveco, le fameux camion bleu des forces de police qui semait la terreur auprès des commerçants. Ou si, quand même, pour ceux qui envahissent la voie, nuance un vendeur. Plus de courses-poursuites, plus de cris d'alarme.

Mont-Bouët a repris ses couleurs, son ambiance habituelle, son parfum. Les bonnes affaires sont également de retour. Mais que de temps perdu, que d'encre versée, que de salive coulée, que de marchandises perdues, que de fuites éperdues inutiles imposées aux pauvres bougres alors qu'il suffisait de penser les solutions pour s'épargner ces désagréments de part et d'autre. Ou pas si vite ! En effet, il semble que ce qui se passe à Mont-Bouët ne soit qu'une solution temporaire. L'épée de Damoclès est toujours suspendue au-dessus de la tête des vendeurs. Quoi qu'il en soit, comment cette solution temporaire a-t-elle été rendue possible ? Comment est-on arrivé à trouver des compromis pour ramener un tant soit peu la sérénité au marché de Mont-Bouët ? Pourquoi n'y a-t-on pas pensé en amont ? À la mairie de Libreville, difficile d'obtenir des réponses. Alors il faut en glaner



Photo: L.R.A.

**Au lieu dit La Tour et partout ailleurs, dans le marché, les vendeurs sont de retour.**

à Mont-Bouët même. On apprend ainsi que vers la fin d'année 2021, c'est-à-dire la période du 25 au 31 décembre, des équipes de la mairie ont fait des marques rouges au sol. "Le 31, on nous a dit de payer 25 000 francs pour les places. Il fallait d'ailleurs faire vite au risque de se la voir piquer par un plus rapide". C'est depuis ce jour qu'un peu de calme est revenu au marché. "Nous vendons sans

plus craindre Iveco, qui respecte lui aussi les démarcations au sol. Ce sont ceux, au-delà de ces lignes, qui subissent désormais les foudres de la police", éclaire une commerçante. Pour combien de temps ? Elle n'en sait rien. "Une rumeur parle de 3 mois", spéculé-t-elle. Du côté de l'Association des jeunes commerçants gabonais, on confirme le caractère temporaire de la solution. Le

compromis a effectivement été trouvé en fin d'année. Une sorte de trêve qui ne va pas aller sur le long terme. Si donc tout ceci n'est pas fait pour durer, pourquoi fumer le calumet de la paix avec des hommes et femmes qui cherchent juste leur pain quotidien ? C'est la grande énigme ! En attendant de comprendre, Mont-Bouët vibre à nouveau au rythme des bonnes affaires !



T : (+241) 011 44 53 28/30 | M : (+241) 077 61 52 47 / (+241) 060 16 75 83  
Email : contact@bakertilly.ga | Site web : www.bakertilly.ga

**PETIT DÉJEUNER TECHNIQUE**

**Réforme du Code du Travail :**  
Ce qui a changé – préparer votre mise en conformité

**Loi n°022/2021 du 19 novembre 2021 portant Code du Travail en République Gabonaise.**

**10 février 2022**  
08H30 à 11H30

**Objectifs**

- Prendre connaissance des principaux changements issus de la réforme du code du travail.
- S'approprier et/ou acquérir les nouvelles dispositions en vigueur et les outils nécessaires pour la mise en œuvre.

**Intervenants**

Le petit déjeuner technique est organisé par le département juridique & fiscal de NEW ACE Bakertilly.

**Publics cibles**

- Chefs d'entreprises/Manager
- Responsables et collaborateurs des services RH
- Juristes d'entreprises
- Cadres, personnels comptables et financiers
- PME - PMI

- ☕ Pause-café
- 📄 Prérequis : aucun
- 📄 Télécharger le Bulletin d'inscription sur [www.bakertilly.ga](http://www.bakertilly.ga)